

PAC ELEVAGE / Déclaration de surfaces 2018

BULLETIN REPONSE « Conditionnalité »
à renvoyer impérativement avant le 2 mars
à Christine JUAN – Chambre d'Agriculture
19 av. de Grande-Bretagne – 66025 PERPIGNAN CEDEX

Nom - Prénom

Société (GAEC ...)

Je suis intéressé par un suivi personnalisé sur la conditionnalité

- Je signerai**, en 2018, un contrat de **SUIVI PLURIANNUEL (Contrat 3)**
Tarif : forfait de 420 € HT/an
- Je signerai**, en 2018, un contrat de **SUIVI ANNUEL (Contrat 2)**
Tarif : forfait de 350 € HT/an + 50 € HT/h

Je suis dans un des cas ci-dessus, je m'inscris donc à l'une des réunions suivantes sur la conditionnalité qui auront lieu :

- le mardi 13 mars à 10h00 à ST JEAN PLA DE CORTS (salle au-dessus de la Poste)**
- le mardi 20 mars à ERR à 10h00 (Maison de l'Elevage)**
- le mardi 20 mars à PRADES à 14h30 (Bureaux Montagne-Elevage)**

Je ne suis pas intéressé par un suivi personnalisé sur la conditionnalité

- Je signerai**, en 2018, un contrat annuel **SANS SUIVI (Contrat 1)** et n'assisterai pas à l'une des réunions ci-dessus
Tarif : forfait de 150 € HT + 50 € HT/h

Date et Signature